G en Yvelines

N°121
Mercredi 21 mars 2018
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Le Département a confié à TDF le déploiement de la fibre optique en zone d'initiative publique. Orange ne l'entend pas de cette oreille et tente de gêner ce nouveau concurrent.

Fibre optique Guerre d'opérateurs dans les Yvelines

Dossier - P.2

Actualités p.4

VALLEE DE SEINE

La communauté urbaine rappelle son plan d'action pour la « mer de déchets »

Actualités p.8

FLINS-SUR-SEINE

Action et Electro dépôt recrutent pour ouvrir en septembre

Actualités p.6

GARGENVILLE

La première adjointe démissionne avec fracas

Actualités p.7

POISSY

Mairet sommée de quitter la majorité

Culture p.14

AUBERGENVILLE

Sanseverino en concert à la Nacelle

P. 4 EPONE La police commune pourrait-elle encore s'agrandir ?

P. 7 POISSY E-sport : Fifa et Clash royale en tournoi

P. 8 MANTES-LA-JOLIE Pétition des élus contre la galère dans les transports

P. 10 ANDRESY Rappeler l'impact du vieillissement sur la conduite

P. 11 LES MUREAUX Un pompier se suicide à la caserne

P. 12 FOOTBALL Week-end de défaite pour le FC Mantois et l'AS Poissy

P. 14 ORGEVAL Un quatuor à cordes et le prêtre de la paroisse s'associent

Les Halles d'Achères
Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS
des offres promotionnelles tous les jours

Horaires : du lundi au samedi : 8h30 - 21h • dimanche matin : 8h30 - 12h30 rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

YVELINES Fibre optique : guerre d'opérateurs dans les Yvelines

Le conseil départemental a contracté intégralement à TDF, un nouvel opérateur privé, le déploiement de la fibre optique d'ici fin 2022. L'opérateur historique, Orange, lui a lancé une guerre commerciale, faisant des Yvelines le théâtre d'un combat entre opérateurs à l'échelle nationale.

« *Mes rapports avec Orange sont exécrables, parce que je considère que c'est un mauvais coup.* » Le président du conseil départemental Pierre Bédier (LR) ne mâche pas ses mots lorsqu'il est question de l'aggressivité commerciale montrée par Orange depuis que son institution a contractualisé avec un concurrent le déploiement de la fibre optique dans la partie rurale des Yvelines. Certaines communes ont déjà cédé aux sirènes d'Orange, qui y déploite la fibre optique en ce moment même.

Mais l'enjeu dépasse de très loin les Yvelines, théâtre local d'une guerre avant tout nationale entre Orange et TDF. Ce dernier, nouveau concurrent privé, a emporté le déploiement de la fibre sur fonds propres dans plusieurs autres départements, et ne cache pas ses ambitions en tant qu'opérateur de réseau, c'est-à-dire installateur puis loueur de fibre optique aux opérateurs finaux (SFR, Free, Orange et Bouygues, Ndlr).

Comme tous les départements français, deux zones ont été déterminées par l'Etat. La première, dite « *AMII* », soit 590 000 foyers dans 104 communes des Yvelines, a été confiée et réservée aux opérateurs privés ayant candidaté. La seconde, dite « *d'initiative publique* », a été mise sous la responsabilité des conseils régionaux, puis départementaux. Elle comprend 110 000 foyers dans 158 communes yvelinoises.

« Beaucoup d'impatience »

L'an dernier, le conseil départemental, après un premier plan public « *100 % fibre* », et un second mêlant fibre optique et montée en débit (voir encadré), annonce qu'il ne dépensera finalement que huit millions d'euros pour la montée en débit rapide de 45 communes, normalement terminée fin 2018 – début 2019. Pour la fibre optique, déployée partout jusque fin 2022, le Département ne paiera rien, ayant contractualisé avec l'opérateur TDF un déploiement sur fonds privé.

Jeudi dernier, lors de l'inauguration d'une armoire de montée en débit aux Alluets-le-Roi, l'impatience des élus était plus que palpable face à la colère d'administrés confrontés à des débits anémiques, parfois inférieurs à 1 Mbits/s. Pas forcément au fait des évolutions du plan du Département, ils étaient nombreux à s'être déplacés, afin d'obtenir des plannings précis pour leurs communes.

« *Je comprends qu'il y ait beaucoup d'impatience, c'est un service dont on ne peut plus se passer aujourd'hui* », enjoint à ses homologues l'édile des Alluets-le-Roi, Pierre Gautier (SE). « *Avant fin 2020, tout le monde aura du très haut débit, avant fin 2022, tout le monde aura de la fibre optique (y compris les communes montées en débit, une fois passé le délai légal incompressible de 36 mois entre montée en débit et déploiement de fibre optique, Ndlr)* », confie ensuite du troisième plan Laurent Rochette, directeur général adjoint au numérique au conseil départemental.

Depuis l'annonce du choix de TDF pour la zone d'initiative publique, le géant Orange, régulièrement critiqué pour la lenteur de son déploiement dans la zone réservée « *AMII* », s'est réveillé : il a annoncé officiellement son intention de venir y déployer la fibre optique. « *Orange, ils ont été voir beaucoup de communes avec le discours "Nous la fibre, on vous la met tout de suite en signant un papier", mais on ne contractualisait pas* », témoigne le maire de Mézières-sur-Seine Jean-François Fastré (DVD).

Estimant que cela revenait à « *signer un chèque en blanc* », là où le contrat entre Département et TDF oblige l'opérateur au déploiement et inclut d'importantes pénalités de retard. Son voisin d'Epône, également sollicité par Orange, a aussi préféré TDF, et s'interroge sur les motifs de cet intérêt soudain. « *L'attitude d'Orange est commercialement agressive, dans le bon sens du terme, pour gagner un maximum de marchés*, remarque Guy Muller (LR). *Mais pourquoi avoir attendu que TDF arrive pour développer cette attitude commercialement agressive ?* »

LA GAZETTE EN YVELINES

Selon nos informations, sont passées dans l'escarcelle d'Orange les communes de Beynes, de Chavenay, de Feucherolles, de Villiers-Saint-Frédéric, et le basculement serait envisagé à Saint-Germain-de-la-Grange.

Orange s'estime légitime

Au conseil départemental des Yvelines, l'amertume est palpable, et les reproches faits à Orange plus précis. « *Orange, dans cette affaire, joue un jeu complètement dual* », remarque Laurent Rochette de l'opérateur. Ce dernier, d'un côté, touche une bonne partie des huit millions d'euros d'argent public investi pour le déploiement de la montée en débit, tout en affrontant TDF pour déployer la fibre optique dans la zone d'initiative publique.

« *Comme par hasard, Orange, ils vont là où il y a le plus de gens à fort pouvoir d'achat (plus susceptibles de s'abonner rapidement, plus rentables, compensant le coût du déploiement dans les communes plus rurales, Ndlr),* note son président, fort mécontent. *Ils sont en train de modifier l'équilibre économique de TDF.* » Si le concurrent d'Orange est contractuellement obligé de déployer les communes en zone publique, Pierre Bédier se méfie d'une rupture trop importante de son modèle économique.

Pour Orange comme pour TDF, l'enjeu dépasse de très loin les Yvelines, l'opérateur historique voyant, selon nos informations, l'arrivée de TDF d'un très mauvais oeil. Jusqu'à présent, TDF (qui n'a pas pu répondre dans les délais impartis à publication, Ndlr) était opérateur de pylônes, supportant des antennes de télévision ou de téléphonie.

Il y a un an, ce petit poucet des télécoms, avec 677 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2017, s'est lancé dans le déploiement de la fibre optique. Sa diversification est un succès : depuis, TDF a été chargé par les Yvelines, puis par trois autres Départements, d'y déployer la fibre en zone d'initiative publique, soit 720 000 prises au total. De quoi inquiéter Orange, opérateur dont la forte domination se traduit, dans les Yvelines, par « *95 %* » des accès fibre optique installés à ce jour.

« *Depuis 2015, nous discutons avec le Département* », rappelle Régis Philippon, directeur des relations avec les collectivités territoriales des Yvelines chez l'opérateur. « *On avait dans l'idée de faire des Yvelines le premier département de France 100 % fibre* », assure-t-il, démentant toute réaction au contrat décroché par TDF. Indiquant être « *en avance* » dans le déploiement des 590 000 prises de la zone AMII, Régis Philippon estime qu'Orange a « *toute légitimité pour déployer* » aussi dans la zone d'initiative publique.

Fin 2016, le Département annonce le lancement d'une consultation d'opérateurs. Orange manifeste son intérêt via le régulateur des télécoms, l'Arcep, mais n'envoie pas de dossier de candidature au conseil départemental. « *D'un point de vue réglementaire, les Départements sont voués à se substituer à des opérateurs privés lorsqu'ils manifestent leur intention de réaliser les travaux, en revanche, quand un opérateur se manifeste, l'initiative publique tombe* », estime Régis Philippon.

Sans s'engager sur des délais, l'opérateur estime suffisante sa manifestation d'intention. « *Les communes concernées par la zone rurale, hors montée en débit, sont libres de concurrences,* avance donc le directeur d'Orange. *Dans les Yvelines, sur cette partie du territoire, nous sommes en situation de concurrence. [...] Le fait que le Département ne soit pas forcément content qu'on déploie de la fibre sur des communes qu'il souhaite voir faire par TDF est regrettable.* »

« Signer un chèque en blanc »

Si Régis Philippon avance avoir décroché « *une dizaine* » de communes pour déployer la fibre optique, il assure que l'opérateur n'ira pour l'instant « *pas plus loin que les quelques communes qui nous ont sollicité* ». Selon nos informations, sont déjà passées dans l'escarcelle d'Orange les communes de Beynes, de Chavenay, de Feucherolles, de Villiers-Saint-Frédéric, tandis que le basculement serait envisagé à Saint-Germain-de-la-Grange.

Le président du conseil départemental confiait récemment sa colère au sujet de ces élus : « *On ne peut pas demander la solidarité, et refuser ensuite d'être solidaire, [...] les deux ou trois maires qui se sont laissés aller, je le leur ai dit.* » Selon lui, « *Orange plantera ces communes rurales* ». Alors, il affiche son intransigeance à venir : « *Quand, demain, Orange renoncera à ces trucs-là, on en rediscutera....* »

« *Le problème de TDF et de Monsieur Bédier est qu'il a apparemment privilégé les communes très rurales,* analyse Sylvain Durand (SE), le maire de Villiers-Saint-Frédéric. *Nous, dans le plan de TDF, on passait en dernier : comment voulez-vous que j'explique à mes entrepreneurs, mes architectes, alors qu'on a un débit entre 1 et 6 Mbits/s, qu'on va attendre deux ans ou deux ans et demi en espérant que le plan ne prenne pas du retard ?* »

Il a donc accepté la venue d'Orange, qui a posé les armoires nécessaires en février. Il compte sur un raccordement intégral de la commune cette année. A Beynes, où la fibre optique doit aussi être intégralement déployée cette année, les raisons données sont similaires : « *On a gagné facilement 18 mois* », avance ainsi le premier adjoint centriste Gilles Hoquet, rendu méfiant sur la tenue des délais par les trois plans successifs de déploiement du Département.

Là aussi, l'argument de la solidarité financière entre communes passe plutôt mal. « *J'ai aussi reçu quelques remarques de la part de notre communauté de communes, comme quoi on ne faisait pas corps,* témoigne le premier adjoint de la plus importante commune de l'intercommunalité. *Il est beaucoup plus facile d'être solidaire quand on est les premiers à être servis...* »

Montée en débit, fibre optique : quelles différences ?

Une connexion est considérée comme étant à très haut débit à partir d'un débit descendant, du réseau vers l'usager, de 30 Mbits/s. La montée en débit, déployée en 2018 dans les Yvelines, consiste à créer des sous-répartiteurs (NRA) situés à moins d'un kilomètre des abonnés. En utilisant la technologie VDSL2 (une évolution de l'ADSL, Ndlr), le débit descendant est compris entre 25 et 100 Mbits/s, et le débit entre 5 et 30 Mbits/s. La fibre optique offre, selon l'abonnement et l'opérateur choisis, des débits descendants de 100 Mbits/s à 1 Gbits/s, et des débits montants de 50 à 200 Mbits/s.

Les Halles d'Achères

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Le rendez-vous des Achérois

Les promos de mars et avril 2018

ARRIVAGES JOURNALIERS

DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

1,30€

Milka Choco Jaffa Orange jelly

Milka Choco Jaffa Strawberry

Milka Choco Jaffa chocolat mousse

Milka choco minis

Milka choco cow

Milka choco sticks

Milka choco cookie

1,00€

Gaufrettes ''Cars''

Salsa fraise

Pepito LU 100g

Mini roulés faise

Minis cigarettes 125g

Gaufettes ''Disney''

Salsa citron

Cookies choco 5+1 gratuite

Minis cookies chips

Moelleux choco 5+1 gratuite

gateaux chocos animaliers 180g

Mini roulés Chocolat

Mini roulés Cappuccino

Minis galettes 200g

paquet Big cookies

Magdalenas goût fraises

Magdalenas goû chocolat

Palmiers x 16

Magdalenas Goût citron

biscuits fourrés goût chocolat

6 tartelettes goût fraise

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE

tous les DIMANCHES de MARS et AVRIL

de 8h30 à 19h00 NON -STOP

rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

VALLEE DE SEINE La communauté urbaine rappelle son plan d'action pour la « mer de déchets »

Son président et les maires des communes concernées espèrent résoudre le problème d'ici « quatre ou cinq ans », grâce à l'extension de cultures agricoles et l'implantation d'une ferme solaire.

Depuis quelques semaines, l'ex-plaine maraîchère à cheval sur Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes et Triel-sur-Seine, devenue décharge sauvage à ciel ouvert, est sous les feux des projecteurs médiatiques locaux et nationaux. Pas épargnée par les critiques, comme celles du député des Mureaux, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) a tenu une conférence de presse vendredi dernier, pour rappeler son plan d'action lancé voilà plusieurs années.

« *Ce n'est pas aujourd'hui que la communauté urbaine, anciennement la CA2RS (précédente intercommunalité avant fusion dans GPSEO), s'est préoccupée de l'aménagement de ce vaste territoire* », explique son président et maire de Verneuil-sur-Seine Philippe Tautou (LR). Il avance comme solutions, une fois le nettoyage de milliers de tonnes de détritus effectué, l'occupation de la plaine par des cultures non destinées à la consommation humaine et par une ferme photovoltaïque.

« *Dans la durée, c'est un projet à quatre ou cinq ans* », détaille-t-il de la réaffectation de ces 300 ha de terres auparavant utilisées pour du maraîchage. Elle sont devenues incultivables à l'orée des années 2000 à cause d'un arrêté préfectoral, suite à la mesure d'une importante pollution aux métaux lourds. Ont suivi l'installation de plusieurs campements Roms à partir de 2007, avec, parallèlement, la mise en place progressive d'un réseau d'évacuation de déchets et gravats jusque dans la plaine.

Depuis 2010, les collectivités locales étudient en effet sur place la culture du miscanthus. Ce végétal dépolluant est utilisable en paillage, comme substitut des granulés de bois, et peut-être bientôt comme matériau industriel. Aujourd'hui, il est planté sur une cinquantaine d'hectares à l'Est de la plaine. L'objectif est de le cultiver sur 150 hectares. Cette culture serait complétée par des champs pédagogiques exploités par le lycée agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye, ainsi que par une ferme photovoltaïque, pour laquelle de nouveaux investisseurs se sont manifestés récemment.

Les déchets ont continué de s'accumuler dans la plaine, malgré une opération de nettoyage il y a quelques années, pour 200 000 euros. Il y a un an, des associations locales s'en émeuvent. Les maires font expulser les Roms par la préfecture en septembre, une partie revient habiter sur place (ce dernier camp doit être démantelé « *avant l'été* », a assuré le sous-préfet, Ndlr). En janvier, un habitant de Carrières-sous-Poissy relance une mobilisation, dont le prochain événement destiné à alerter les pouvoirs publics sera une manifestation devant la décharge illégale, samedi 31 mars.

Ni les maires des trois communes concernées, ni le président de GPSEO n'y participeront, ce dernier estimant plus efficace de « *travailler et essayer de convaincre le préfet de Région* » que de faire pression « *dans la rue pour aller manifester* ».

Pour ces élus, « *il y a déjà autour de la table depuis de nombreuses années la Région Île-de-France, l'Etat et l'Europe* », indique le maire de Carrières-sous-Poissy, Christophe Delrieu (DVD). Ils comptent parvenir à une participation financière de l'Etat non pour le nettoyage, hors de ses compétences, mais pour le projet « *Coeur vert* ».

Concernant le nettoyage proprement dit, la prochaine étape devrait être en juin prochain, avec la remise espérée d'un rapport détaillé par « *un bureau d'études spécialisé* » sur la nature des déchets et le coût total de leur traitement (un premier diagnostic évaluait en juin 2017 ce retrait à environ un million d'euros, Ndlr). Aucun calendrier n'a été fixé concernant la suite des opérations « *tellement la situation est complexe* », précise le président de GPSEO.

LA GAZETTE EN YVELINES

« Ce n'est pas aujourd'hui que la communauté urbaine [...] s'est préoccupée de l'aménagement de ce vaste territoire », explique son président et maire de Verneuil-sur-Seine Philippe Tautou (LR).

En bref

EPONE La police commune pourrait-elle encore s'agrandir ?

A l'inauguration des locaux de la police commune d'Epône – Mézières – Nézel, le maire epônois a confié que La Falaise réfléchissait à rejoindre le dispositif.

Les locaux réaménagés de la police pluri-communale d'Epône – Mézières-sur-Seine – Nézel, ont été officiellement inaugurés jeudi 15 mars. Depuis le début de l'année, les cinq policiers municipaux, plus celui à venir que Nézel est en train de recruter, travaillent ensemble dans les locaux jusque-là dédiés aux policiers épônois.

Initialement créé entre Epône et Mézières, Nézel a rejoint le dispositif en fin d'année dernière. Et une quatrième, mais dernière, commune pourrait aussi rejoindre la police pluri-communale. « *On a été approchés par La Falaise qui est en train d'y réfléchir,* confie Guy Muller (LR), maire d'Epône. *Et je crois qu'on s'arrêterait là parce qu'il y a une homogénéité de territoire.* »

Une police commune que voit d'ailleurs d'un bon œil la police nationale car elle permet « *des interventions de proximité* » selon Sandrine Carlin, commissaire de Mantes-la-Jolie. *C'est des choses en moins à faire [pour la police nationale], ça nous permet de nous concentrer sur des choses que la police municipale ne peut pas faire.* »

En bref

LIMAY Dans les quartiers, des problèmes de dos d'âne

Lors d'une réunion à l'école Pauline Kergomard, problèmes de stationnement et de voirie ont été soulevés.

Depuis la rentrée, la majorité limayenne se rend dans les quartiers pour faire signer une pétition concernant la baisse des APL. Mais ces interventions permettent également aux riverains d'échanger avec eux sur des problèmes spécifiques. Samedi 10 mars, c'est à l'école Pauline Kergomard que le rendez-vous était donné, en très petit comité. Les doléances des quelques riverains présents ont surtout tourné autour du stationnement et de la voirie. « *Le dos d'âne de la rue Pauline Kergomard est trop haut,* fait remarquer un riverain de la rue des Claies. *Je touche pratiquement le sol quand j'y passe avec ma voiture.* »

Ce à quoi Boniface Mpunga (MR) adjoint en charge du cadre de vie répond : « *Normalement, les dos d'âne sont réglementés. Mais si vous pensez qu'il est trop haut, on va le faire vérifier et vous aurez une réponse.* » Autre problème soulevé, le manque de places de parking dans les logements gérés par les bailleurs. « *Il y a un manque de places, c'est connu et signalé,* avance Muriel Dangerville, adjointe en charge de la vie des quartiers. *Aujourd'hui, certaines familles ont trois voitures.* »

En image

LA GAZETTE EN YVELINES

AUBERGENVILLE Amener les jeunes à la philatélie

Les amoureux du timbre avaient rendez-vous à Aubergenville le week-end dernier pour le 36e congrès régional d'Île-de-France. Vingt-trois exposants ont présenté au public une partie de leur collection. « *La pratique tombe en désuétude car le courrier se perd,* note Christian Armand, président de l'Amicale philatélique Aubergenville et environs. *On essaie d'initier les jeunes.* » Des activités étaient proposées aux enfants, leur permettant de s'entraîner à décoller un timbre. Des dessins réalisés par les élèves de deux écoles aubergenvilloises ont aussi été réalisés en timbres.

En bref

ANDRESY Un document pour faire face aux risques majeurs

Regroupant les procédures misent en place en cas de risque majeur, le Plan communal de sauvegarde va être présenté aux habitants jeudi.

La municipalité va présenter son Plan communal de sauvegarde (PCS) aux habitants lors d'une réunion publique prévue jeudi 22 mars à 20 h à l'espace Julien Green. « *C'est un gros document officiel [et] une obligation légale,* résume Hugues Ribault (LR), maire andrésien. *Il retrace l'organisation et les responsabilités par rapport aux risques majeurs que pourrait connaître la commune.* »

Un document, dont Hugues Ribault se dit « *plutôt fier* », dans lequel la ville a « *vraiment prévu toutes les situations* » : risques sanitaires, risques radioactifs, glissement de terrain... La municipalité a d'ailleurs pu tester. en conditions réelles son PCS lors de la crue de janvier avec « *la mise à l'abri de la population, l'hébergement, la communication, la mise en place d'une cellule de crise ...* »

Hugues Ribault explique d'ailleurs que si le PCS d'Andrésy était « *déjà prêt depuis 2016* », il a pu être « *peaufiné* » lors de la dernière crue : « *On a vu qu'on était au point* ». Après avoir présenté ce document aux élus du conseil, les habitants pourront le découvrir le 22 mars.

PAVILLON ROYAL

À SAINT-CYR-L'ÉCOLE, **DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT**

Un architecture contemporaine et élégante, mettant en scène des matériaux pérennes

- Une réalisation de 4 étages seulement , proposant 48 appartements neufs, déclinés du studio au 4 pièces
- Un quotidien facilité avec à distance piétonne, un supermarché, le centre commercial de la Fontaine Saint-Martin, le marché couvert du mail du Colonel Fabien
- Des établissements scolaires dans un rayon de 1 km : écoles maternelle et élémentaire, collège et lycée d'enseignement général

APPARTEMENTS	PRIX À PARTIR DE (1)
2 PIÈCES	184 000 €
3 PIÈCES	239 000 €
4 PIÈCES	319 000 €

ESPACE DE VENTE : **17 Avenue Jean Jaurès SAINT-CYR-L'ECOLE**

0 805 405 485 Service & appel gratuits

LNC.fr

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

SCI ST CYR 3 - Saint Cyr l'Ecole 44 bis rue Gabriel Péri - 813 199 809 00019 RCS Nanterre - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 03/2018. (1) Prix valeur au 19/03/2018. Offre non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours ou à venir, valable pour toute réservation d'un appartement situé dans la résidence Pavillon Royal dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation.

GARGENVILLE L'adjointe, nièce de l'ancien maire, démissionne avec fracas

Le 13 mars dernier, cinq élus ont démissionné du conseil municipal. Parmi eux, Laurence Labayle, ex-première adjointe, porteuse de l'héritage d'André Samitier aux dernières municipales.

Le dernier conseil municipal du mardi 13 mars a vu actée la démission de quatre conseillers municipaux et de Laurence Labayle, ex-première adjointe en charge des finances… et surtout nièce d'André Samitier, maire emblématique de la commune de 1971 à 2004. Cette démission fait suite au retrait de ses délégations par Jean Lemaire (UDI), premier magistrat de la commune au mois de février dernier. La principale intéressée reproche à l'édile une gestion autoritaire. Pour sa part, Jean Lemaire évoque une adjointe absente.

« *Je suis content d'être là, mais je suis surpris par ces cinq démissions* », avance l'ancien maire (de 2008 à 2010, Ndlr) Pierre-Marie Darnaut (DVG). Suite à ces démissions, le médecin fait son entrée dans le conseil municipal. Dernier conseiller inscrit sur la liste de fusion (les listes de Pierre-Marie Darnaut et Jean Lemaire avaient fusionné durant l'entre-deux tours des municipales de 2014, mais des différends opposent aujourd'hui les deux hommes, Ndlr) il poursuit : « *Quelles en sont les raisons ? Je vois que Madame Labayle est dans le public, peut-être qu'elle peut prendre la parole ?* »

Le maire coupe court : « *Il n'est pas question de donner la parole à quelqu'un du public. Elle pourra faire sa tribune dehors, à la fin du conseil.* » Il ajoute qu'il n'a « *pas d'explications* », concernant cette démission. « *On a pris acte* », prononce-t-il en guise de conclusion. Le public, environ une quarantaine de personnes, tout comme Pierre-Marie Darnaut, devront donc patienter jusqu'à la fin du conseil pour connaître les motivations de Laurence Labayle. En premier lieu, l'ancienne première adjointe pointe un « *management délétère* » au sein de la mairie.

« *Trente-huit agents de la commune, soit près d'un tiers du personnel, sont venus me narrer ce qu'ils subissaient ou ce qu'ils voyaient, impuissants, leurs collègues subir* », détaille-t-elle dans sa lettre de démission, envoyée au préfet le 27 février dernier. Un problème dont l'édile n'aurait pas connaissance : « *Je ne sais pas ce qu'elle entend par là. Dans une mairie, en principe, c'est toujours le maire qui est en charge du personnel (…). Je n'ai pas connaissance de quelque chose vis-à-vis des agents.* »

Et de s'expliquer sur les raisons qui l'ont poussé à retirer les délégations de sa première adjointe : « *J'espérais qu'elle vienne plus souvent en mairie, qu'elle assure sa mission d'adjointe, ce qu'elle n'a jamais fait depuis ces deux dernières années.* » Il évoque également des plaintes « *d'administrés qui viennent me voir en me demandant pourquoi elle n'est pas là* ».

Une décision prise suite à plusieurs avertissements, selon lui. « *Il y a plus d'un an que j'avais commencé à la prévenir, j'ai franchi le pas,* explique-t-il. *En tant que responsable des deniers publics, il faut montrer une position d'économies.* »

Un « management délétère »

« *Il a une mémoire sélective,* balaie Laurence Labayle des reproches concernant son manque d'implication. *Dès 2010, je me suis investie dans l'opposition. Et lors de la dernière campagne, je me levais à 4 h du matin pour les tracts.* »

Elle pointe également le devenir de l'Orangerie, bâtiment communal qu'elle ne souhaite pas voir vendre à un promoteur privé : « *[Une] vente pour laquelle Monsieur le Maire s'est arc-bouté pour renchérir et ce, contre la majorité de l'opinion publique de la commune, alors que je préconisais de rechercher une association de défense du patrimoine historique pour récupérer ce bâtiment.* »

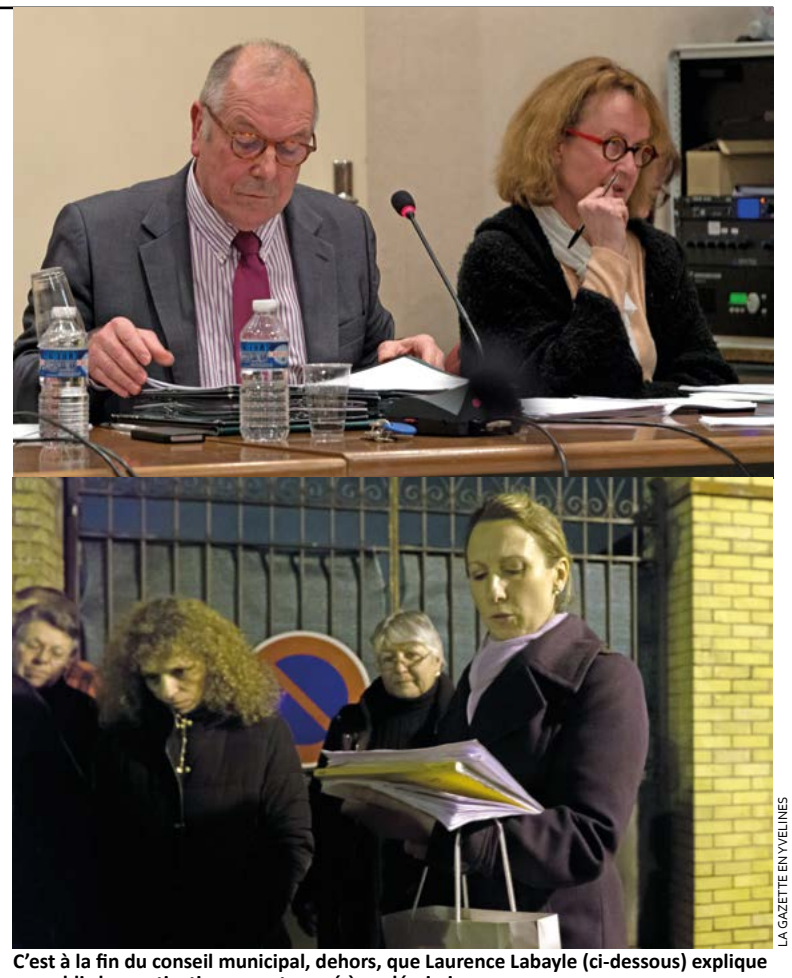

C'est à la fin du conseil municipal, dehors, que Laurence Labayle (ci-dessous) explique au public les motivations ayant mené à sa démission.

LA GAZETTE EN YVELINES

Laurence Labayle n'était pas n'importe quel numéro deux sur la liste Restons village, portée par Jean Lemaire. Nièce du maire tutélaire André Samitier, elle en représentait l'héritage politique, cher à bien des Gargenvillois comme pour quiconque cherchait leurs suffrages. Aujourd'hui éjectée, elle ne cache pas son amertume : « *Il s'est servi de mon nom.* »

L'édile relativise aujourd'hui la portée du lien familial de son ex-adjointe : « *Monsieur Samitier a fait 33 ans de mandat, alors effectivement, à une certaine époque, il y avait une population qui connaissait bien Monsieur Samitier. Aujourd'hui, la population s'est largement renouvelée, je ne suis pas sûr, si vous interrogez des Gargenvillois sur qui était Monsieur Samitier, je ne sais pas s'ils auront la réponse. En tout cas ce n'est pas son nom qui a fait l'élection.* »

Indiscrets

A ce stade, ce n'est plus de l'impatience mais un certain fatalisme qui prend les élus de la majorité mantaise lorsqu'il est question de la seconde partie du plan de rénovation urbaine du quartier du Val Fourré. *« Pour être plus clair, comme l'Etat ne met pas d'argent dedans, rien n'avance»,* regrette ainsi l'adjoint Jean-Luc Santini (LR) au dernier conseil municipal. *« Il ne s'est rien passé en termes de renouvellement urbain depuis cinq ans sur notre quartier avec les aides de l'Etat »,* abonde le nouveau maire LR, Raphaël Cognet, dont les plans n'attendent plus que leur financement.

Lors de ce conseil, les élus ont voté la demande de subventions au conseil départemental, qui a débloqué 30 millions d'euros pour payer de premières amorces de projets de rénovation urbaine dans les communes yvelinoises (des centaines de millions d'euros sont cependant nécessaires, Ndlr). *« Je ne sais pas si ce nouveau gouvernement apportera des réponses, et le Département est bien conscient qu'il ne peut pas faire à la place de l'Etat,* a fait remarquer son très mantais président au même conseil municipal. *Il faut bien redonner un peu d'espoir aux habitants du Val Fourré. »*

Voilà une épine de plus dans le pied du port industriel prévu à Triel-sur-Seine. En janvier, le tribunal administratif annulait sa déclaration d'intérêt général (le préfet a fait appel, Ndlr). Le 15 mars dernier, le conseil régional d'Île-de-France a annoncé en séance plénière le retrait de sa subvention de près de 4 millions d'euros en faveur du projet, évalué à une vingtaine de millions d'euros. Deux groupes politiques d'opposition se sont empressés de crier victoire.

Le conseiller régional radical et ex-maire de Carrières-sous-Poissy, Eddie Aït, qui avait en effet rendue publique avant le conseil sa proposition d'amendement de retrait du financement, n'a pas manqué de se réjouir de cette décision en se félicitant *« d'une mobilisation qui a porté ses fruits »*. Mais il n'a pas été le seul à s'en attribuer la paternité, les élus écologistes envoyant eux aussi un communiqué indiquant qu'ils avaient *« obtenu »* ce retrait.

L'ancien homme politique, battu aux élections, a retrouvé une fonction qui lui permettra d'exercer ses talents. Député de la septième circonscription des Yvelines depuis 2010, battu en 2017, Arnaud Richard (UDI) vient d'être nommé directeur général de l'association Coallia, sur proposition du président du conseil d'administration, l'ex-préfet d'Île-de-France Jean-François Carenco. Coallia compte 3 000 salariés, et gère des centres d'accueil de demandeurs d'asile, des résidences sociales et des établissements pour personnes âgées ou handicapées.

Dans son communiqué, comme pour désamorcer un éventuel soupçon, l'association avance *« trente candidats, cinq présélections, deux présentations »* dans le processus ayant mené à ce recrutement. Coallia rappelle également qu'Arnaud Richard a été co-auteur de trois rapports parlementaires concernant l'hébergement d'urgence et l'accueil des demandeurs d'asile, et est *« actuellement membre, au titre de personnalité qualifiée, du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées »*.

POISSY La majorité somme Tchérylène Mairet de rejoindre l'opposition

Lors du dernier conseil municipal, des élus de la majorité ont chacun leur tour adressé à Tchérylène Mairet (UDI) leur souhait de la voir quitter la majorité.

Au sein du groupe majoritaire, auquel elle semble souhaiter continuer d'appartenir, Tchérylène Mairet fait désormais figure d'opposante, avec des positions critiques sur certaines délibérations de la majorité. Le dernier conseil municipal du 12 mars n'a pas fait exception à la règle. Mais cette fois-ci, quand est arrivé le 54e point à l'ordre du jour, des élus de la majorité ont tour à tour pris la parole pour fustiger le statut d'opposante dans la majorité de Tchérylène Mairet.

Dernier point à l'ordre du jour du long conseil municipal, la présentation du rapport de la Chambre régionale des comptes (voir notre édition du 7 mars) a été longtemps débattue. Si l'opposition a analysé différents points du rapport (voir encadré), la majorité a, elle, pris la parole pour régler ses comptes avec Tchérylène Mairet (UDI). Ce soir là, ainsi que dans un communiqué de presse après le conseil, la liste Poissy de toutes nos forces, lui demande de quitter la majorité.

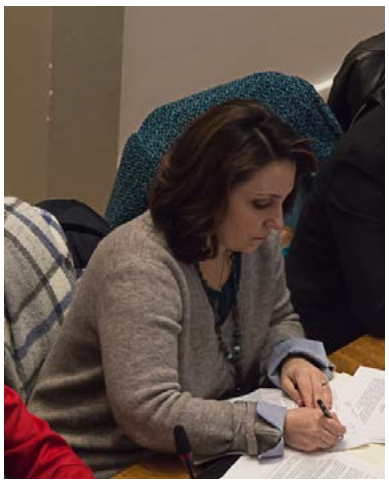

LA GAZETTE EN YVELINES

Tour à tour, les élus majoritaires ont exigé que Tchérylène Mairet (à gauche) démissionne de la majorité.

Alors que la situation n'est pas nouvelle, cette récente prise de position semble avoir pour origine, plusieurs conseillers municipaux l'ayant mentionné, le communiqué de presse envoyé par la frondeuse suite à la publication du rapport de la CRC. Tchérylène Mairet y écrivait notamment : « *Je considère que ce rapport entame définitivement ma confiance envers la majorité.* » Des propos qu'a peu goûté la majorité en question.

Michel Dupart (LREM), délégué aux nouvelles technologies, se disant « *extrêmement choqué* », a été le premier à ouvrir les hostilités. « *Vous avez décidé, madame Mairet, peu après le début de cette mandature, de jouer systématiquement le rôle d'opposition au sein de la majorité,* exprime-t-il. *Et cette fois-ci vous allez trop loin.* » Avant de conclure : « *Vous dites que ce rapport entame votre confiance envers la majorité, permettez-moi de vous dire que ce comportement a définitivement rompu la confiance que moi j'ai en vous, et que je pense la majorité a en vous.* »

« Cette fois-ci vous allez trop loin »

« *Contrairement à ce que vous imaginez, les conseillers municipaux ne sont pas des bénis oui oui, loin de là. Nous avons le droit de nous exprimer librement et aucune contrainte ne nous réduit au silence* », poursuit Claude Grappe, déléguée à la coordination des référents de quartier, rappelant prendre « *rarement […] la parole* » en conseil. Le message commun de ce tour de table était une demande de démission de Tchérylène Mairet du groupe majoritaire.

« *Aujourd'hui j'en ai plus qu'assez de vous entendre constamment défaire tout ce que fait la majorité,* adresse, excédée, Claude Grappe à l'élue UDI, la questionnant sur d'éventuels « *objectifs* » pour les prochaines municipales. *Pourquoi vous restez dans la majorité ?* » Une question que lui posera aussi le maire, Karl Olive (DVD).

« *Je pense qu'il est temps que vous preniez vos responsabilités, il est temps que vous mettiez vos actes en face de vos mots, et que vous quittiez officiellement cette majorité à laquelle en fait vous n'avez jamais appartenu* », abonde la première adjointe, Sandrine Dos Santos. Face à ce déferlement, Tchérylène Mairet s'est étonnée que son cas « *alimente* » tant le débat, mais n'a pas signifié d'intentions de quitter le groupe majoritaire.

« *J'ai été élue avec une certaine confiance qui me lie aux Pisciacais et je relève un certain nombre de dysfonctionnements ou de choses qui sont inacceptables dans le cadre de mon mandat, donc je les signale* », justifie l'élue mise en cause, de ses interventions récurrentes. A l'issue du conseil, elle a estimé dans une publication sur Twitter avoir été « *lynchée* ».

Pendant les échanges, Sylvaine Lefebvre (élue de la majorité ayant perdu sa délégation famille suite à l'affaire Berçot de 2016, Ndlr) a quitté le conseil. Quelques élus d'opposition ont également commencé à rassembler leurs affaires en vue de partir. « *C'est entre vous, ça ne nous regarde pas* », adresse Anne-Marie Vinay (Génération.s), conseillère municipale d'opposition, qui restera finalement jusqu'à la fin de la séance suite à l'insistance du maire.

Débat sur le rapport de la Chambre régionale des comptes

Le rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) a été présenté lors du dernier conseil municipal. L'examen des finances de la commune par l'institution avait été sollicité en 2016 par le maire, Karl Olive (DVD), suite au signalement de l'ex-premier adjoint, Jean-Frédéric Berçot (LR), d'un potentiel conflit d'intérêt au sein de l'administration communale au procureur.

« Ce contrôle a fait l'objet de la production par les services de près de 1000 pièces et de centaines d'heures de travail, rappelle Karl Olive. *Je tiens à souligner la qualité de ce rapport qui constitue un outil d'aide à la gestion de la commune. »* Si le rapport loue la gestion de la commune, il émet aussi neuf rappels au droit.

De son côté, Jean-Frédéric Berçot s'est satisfait que le rapport *« exonère la ville d'une turpitude collective quelconque ».* Mais il estime que la CRC demande *« à la commune à clarifier la situation »* concernant les conflits d'intérêts potentiels lors de l'attribution des subventions.

« Ce qui a attiré mon attention, ce sont les remarques concernant le niveau d'embauche de certains employés, et un éventuel conflit d'intérêt dans l'attribution de subvention en particulier à l'association Poissy triathlon, note dans l'opposition Anne-Marie Vinay (Génération.s). *Mais c'est la justice qui nous dira si ces rappels aux droits signalés par la CRC seront ou non sanctionnés par la loi. »*

« Jamais à aucun moment, la direction générale des services, […], ni son directeur adjoint, ni les directeurs administratifs, en particulier celui des sports puisque c'est celui qui est visé, n'ont été associés depuis la prise de mandat à quelconques décisions concernant le montant des subventions », soutient de son côté Michel Prost, délégué aux relations avec les associations.

En bref

MANTES-LA-JOLIE
Penser le futur collège du Val Fourré

Des ateliers et jeux grandeur nature sont organisés le 24 mars sur le sujet du futur collège du Val Fourré.

Dans le cadre du futur collège « *innovant* » prévu en 2019 au Val Fourré, le Département organise des ateliers toute la journée du samedi 24 mars. « *La construction du nouveau collège de Mantes a conduit l'Éducation nationale et le Conseil départemental des Yvelines à poser de nombreuses questions pour penser un collège encore plus propice à révéler le potentiel de tous* », indique le communiqué de presse du Département.

« Ateliers de sensibilisation »

Pour cela, le 24 mars au Centre de vie sociale Aimé Césaire, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, des « *ateliers de sensibilisation au fonctionnement du futur collège* » sont organisés pour les enfants de 8 à 13 ans. Ils pourront notamment participer à des jeux grandeur nature « *Le collège dont tu es le héros* », ou « *Escape game : save the college* ». L'entrée est libre et l'inscription se fait sur place. Cette journée sera également l'occasion d'obtenir plus d'information sur le nouveau collège de Mantes-la-Jolie.

En bref

POISSY E-sport : Fifa et Clash royale en tournoi

Une étape d'un championnat gratuit de sports électroniques amateurs se tiendra le 31 mars prochain à Poissy.

Samedi 31 mars, le forum Armand Peugeot sera le théâtre du premier championnat francilien de sport électronique (ou e-sport, Ndlr), autour des jeux vidéo Fifa 18 et Clash royale. Les sept autres départements d'Île-de-France accueilleront des sélections du championnat. Poissy enverra trois champions, deux pour Clash royale et un pour Fifa, à la finale parisienne prévue en octobre.

Pour le conseil régional d'Île-de-France, à l'initiative de la compétition, l'objectif est de « *favoriser la construction d'un tissu associatif autour de l'e-sport dans chaque département d'Île-de-France* », selon le communiqué de presse du championnat. A chaque événement, « *un espace sera réservé à l'écoute des initiatives citoyennes dans ce domaine* », précise-t-il également.

Le financement est public mais l'organisation privée, gérée par Webedia, groupe privé de médias en ligne tels qu'Allociné ou Jeuxvideo.com. Au début du mois, *Libération* révélait le financement intégral des collectivités, à la Région Île-de-France à hauteur de 59 %, soit 200 000 euros, et les villes accueillant le tournoi pour 140 000 euros.

FLINS-SUR-SEINE Action et Electro dépôt recrutent pour ouvrir en septembre

Un bâtiment actuellement en construction dans la zone des Mériels, à la sortie de l'autoroute A13, accueillera les deux enseignes, ainsi qu'un restaurant et une salle de sport.

La petite zone commerciale des Mériels, à la sortie de l'autoroute A13, sera bientôt au complet. Quatre nouvelles enseignes viennent s'installer dans le bâtiment en chantier depuis quelques semaines, dont Action et Electro dépôt, aux côtés d'un restaurant et d'une salle de sport. Les deux premières sociétés recherchent chacune entre 10 et 15 salariés, et ont lancé leurs recrutements pour ouvrir en septembre. Le chantier du nouveau bâtiment devrait se terminer en juin.

« *Ce sont des offres supplémentaires au parcours client, qui bénéficient d'une visibilité liée à Carrefour et à l'autoroute,* explique Hervé Bonnière, le directeur de Fonciariane, promoteur de la zone des Mériels et propriétaire du futur bâtiment de 4 500 m², dont 2 600 m² de surface de vente. *Le nouveau bâtiment aura le même esprit que les précédents, avec un traitement qualitatif des espaces verts le long de la voirie, de la RD14* ».

La zone des Mériels, lancée il y a une décennie, a mis du temps à se remplir : « *On a fait par petits morceaux* », rapporte Hervé Bonnière. La dernière parcelle, entre Aubade et Jardiland, reste en attente d'un magasin Grand frais. L'entreprise a formé un recours au tribunal administratif, suite au refus opposé à son implantation par la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC).

Electro dépôt, spécialiste de l'électroménager low-cost, filiale du groupe HTM qui compte également l'enseigne Boulanger, a déjà son responsable. « *Certains concurrents, sur les zones alentours, sont au courant de notre arrivée, ce qui ne leur plaît pas forcément* », sourit Florian Mortelette, 37 ans, natif de Mantes-la-Ville et jusque-là directeur d'un magasin à Evreux (Eure).

« *On avait un souhait très fort de s'installer sur l'Ouest parisien, notamment le long de l'A13, pour avoir une bonne visibilité,* poursuit-il de cette implantation, la seconde des Yvelines après Coignières. *On se retrouve sur un axe stratégique, entre Mantes, Les Mureaux et Poissy.* » L'enseigne avait tenté de s'installer à Mantes-la-Ville, mais le dossier avait essuyé un refus lors de son passage en Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC).

L'autre enseigne-phare qui ouvre en septembre, Action, spécialiste hollandais du hard-discount, s'ajoutera aux magasins de Buchelay, de Limay et des Mureaux. Le groupe annonce de « *10 à 20 salariés* » pour son magasin dans ses offres d'emploi. Du côté d'Electro dépôt, « *une vingtaine de salariés* » doivent travailler à Flins-sur-Seine, avec 14 postes encore à pourvoir.

LA GAZETTE EN YVELINES

Le chantier du nouveau bâtiment devrait se terminer en juin.

VALLEE DE SEINE L'urbaniste du quartier Mantes université remplacé

L'aménageur public chargé du futur quartier a dévoilé le nom de son successeur, Nicolas Michelin, ce mercredi 14 mars. Il est chargé de prendre en compte l'arrivée du RER E.

Mantes université change d'urbaniste. L'Etablisement public du Mantois Seine aval (Epamsa) vient de clore une consultation destinée à recruter son successeur, où le seul candidat était Nicolas Michelin, déjà titulaire d'une étude réalisée en 2017. Son nom a été annoncé ce mercredi 14 mars à Cannes, au Marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim), il compte réorienter le quartier autour de la nouvelle gare du futur RER E, avec une coulée verte jusqu'à la halle Sulzer.

Le quartier Mantes université est un aménagement de 40 ha à cheval sur Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Buchelay, qui jouxte un parc d'activité lui aussi en construction. Lancé en 2006, Mantes U vise à construire 2 500 logements (dont 1 100 déjà livrés ou en cours, Ndlr), un pôle universitaire, un pôle commercial, des équipements publics. C'est aussi une gare destinée à accueillir l'extension à l'Ouest du RER E (projet Eole, Ndlr), confirmée pour 2024.

En 2007, l'agence de Bruno Fortier emporte le concours de conception du quartier, sur lequel elle travaillait depuis. L'urbaniste décrit non sans enthousiasme « *un projet urbain qui se présentait très très bien* », sur lequel il « *a travaillé avec l'Epamsa depuis le début* », avec « *en perspective longue la venue d'Eole* », et surtout « *cette grande halle (ex-usine Sulzer, Ndlr) qui, de l'extérieur, a l'air moche, mais qui à l'intérieur est magnifique* ».

En 2014 et en 2015, les chantiers du futur quartier connaissent un coup d'arrêt. L'Etat avait alors repris la main au sein de l'Epamsa (dont il partage la gouvernance avec les collectivités locales, Ndlr), les élus locaux répondant par un boycott à l'initiative du président d'alors, Pierre Bédier (LR). « *Le deuxième élément est le FN qui a gagné [...] à Mantes-la-Ville, ça a un peu refroidi l'ambiance, les élus étaient moins coordonnés, pour parler gentiment* », se souvient Bruno Fortier.

« *Donc ce quartier a avancé assez lentement, il faut bien le dire* », poursuit-il. En décembre 2015, le président du Département, finalement victorieux face à l'Etat, reprend la présidence de l'aménageur public : « *Bédier est un type très dynamique, on est plutôt optimiste... jusqu'à il y a six mois.* » En février 2017, l'Epamsa annonce souhaiter un réaménagement du quartier en chantier. Il est destiné à mieux absorber les flux de circulation liés à la confirmation de l'arrivée d'Eole en 2024, comme à intégrer de nouveaux terrains libérés par la SNCF.

LA GAZETTE EN YVELINES

Le quartier Mantes université est un aménagement de 40 ha à cheval sur Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Buchelay.

Un appel d'offres est lancé pour la réalisation d'une étude d'urbanisme intégrant le « *pôle gare* »... mais aussi l'ensemble du quartier en construction, jusque-là sous la responsabilité de Bruno Fortier, qui assure n'avoir pas été prévenu. « *J'en ai parlé immédiatement à l'Epamsa,* rapporte-t-il. *Ils me disent que c'est la SNCF qui lance cette étude, mais que bien entendu, on travaillera avec le titulaire. J'en suis resté là et je n'ai pas fait d'histoires.* »

L'architecte estime qu'il « *aurait été logique* » qu'il soit directement missionné par les gestionnaires du projet Eole et l'Epamsa. « *Mais comme on ne nous avait pas sollicités, que ça partait bizarre et que l'Epamsa nous jurait que le titulaire de l'étude travaillerait avec nous, on n'a pas répondu.* » L'agence d'un autre urbaniste de renom, Nicolas Michelin, est finalement choisie « *après des épisodes que je vous passe parce qu'ils sont trop scabreux* », accuse son concurrent.

Bruno Fortier affirme n'avoir jamais réussi, malgré diverses tentatives, à obtenir de rendez-vous avec son homologue : « *Cette étude a été rendue, je ne la connais pas.* » Il y a quelques semaines, il reçoit un courrier de l'Epamsa. « *Il dit "Cher Monsieur Fortier, vous avez travaillé admirablement, nous sommes très contents de votre travail, mais nous mettons fin à votre mission"* », cite l'urbaniste d'une lettre qu'il a toujours en travers de la gorge.

Au même moment, l'Epamsa lance une nouvelle consultation d'urbaniste, au résultat ensuite dévoilé le 14 mars. « *Donc je suis viré sans raison, et je pense que le quartier, c'est Nicolas Michelin qui va s'en occuper,* estimait l'urbaniste avant le Mipim. *La mise en concurrence [...] est une manière de désigner Nicolas Michelin.* » Bruno Fortier considère comme « *déplaisant* », « *étrange* » et « *indélicat* » le courrier lui signifiant la fin de sa collaboration.

L'Epamsa dément avoir voulu se séparer de l'agence de Bruno Fortier. « *Il n'est pas viré mais son contrat s'arrête, [...] on n'était plus conforme au code des marchés publics* », explique un responsable de l'Epamsa de la relance d'une consultation. « *Tout le monde peut répondre, nous, on va juger d'abord sur les compétences de la personne. On veut un grand urbaniste* », poursuit-il : « *Sur les grandes opérations d'aménagement, c'est classique que ce ne soit pas le même urbaniste d'un bout à l'autre.* »

« *Celui qui nous a répondu est déjà adjudicataire d'une étude portant sur le périmètre gare, et lui-même nous a sensibilisé au fait que cette gare est congestionnée. On est en train de tout remettre à plat* », dévoilait de son côté le président de l'Epamsa, Pierre Bédier (LR), quelques jours avant la tenue du Mipim. Par ailleurs, Mantes université connaîtra au moins encore un an de pause, temps nécessaire pour que son nouvel urbaniste en révise la conception de fond en comble.

En bref

MANTES-LA-JOLIE Pétition des élus contre la galère dans les transports

Jeudi 15 mars, plusieurs élus de la majorité mantaise ont invité les usagers de la ligne J à signer une pétition dénonçant les conditions de transports.

LA GAZETTE EN YVELINES

« Depuis le mois de décembre, je reçois quotidiennement des mails, explique l'édile. Il y a des gens qui pètent les plombs. On est à 50 bornes de Paris et c'est le Tiers-monde. »

Des élus mobilisés. C'est le message qu'ont souhaité faire passer les élus de la majorité mantaise et le maire LR Raphaël Cognet aux usagers de la gare SNCF. Ce jeudi 15 mars, ils ont proposé aux voyageurs de signer une pétition, dénonçant les conditions de transports de la ligne J.

« *Depuis le mois de décembre, je reçois quotidiennement des mails,* explique l'édile. *Il y a des gens qui pètent les plombs. On est à 50 bornes de Paris et c'est le Tiers-monde.* » Récemment reçu par la présidente de la Région Valérie Pécresse (LR), cette dernière lui aurait ainsi affirmé que « *la ligne J se trouve dans le Top 5 des lignes les plus pourries d'Île-de-France* ».

La pétition sera également en ligne, sur le site change.org. « *On veut dire aux gens qu'on les entend, qu'on est avec eux* », ajoute le maire. Michel Vialay (LR), député, avait quant à lui interpellé Guillaume Pépy, président du directoire de la SNCF en décembre et janvier derniers. S'il a reçu une réponse la semaine dernière, l'élu n'est pas satisfait : « *Il explique que dans 87 % des trains, les gens ont une place assise. Mais ce que ça veut dire, c'est que dans 13 % des trains, les voyageurs sont debout.* »

AUCHAN MANTES BUCHELAY

c'est Pâques, Soyons Gourmands !

Les 2

50% sur le 2ème

8€23 au lieu de 10€98

Soit l'unité **4€12**

OEUF FLAMME SUPER MARIO
Minions, majorette, miraculous ou Peppa Pig 150g
Offre valable du 21 au 31 mars 2018
Soit le Kg 27E43
Vendu seul : 5E49

Du 21 Mars au 5 Mai 2018

De petits lapins virtuels sont cachés dans vos hypermarchés Auchan.

Grand jeu de Pâques

...Et attrapez le lapin d'Or pour participer au jeu concours.

Pour partir à leur recherche :

1. Téléchargez l'application **Auchan Kids** sur votre smartphone.
2. Une fois dans votre **hypermarché Auchan**, lancez l'application.
3. Parcourez les rayons pour trouver et attraper les lapins...

Des consoles à gagner

et de nombreux autres cadeaux !

Jeu valable du 21/03 au 05/05/2018. Modalités de participation et description des lots décrites dans le règlement complet du jeu disponible gratuitement à l'accueil de votre magasin.

VOTRE MAGASIN EST OUVERT TOUS LES DIMANCHES MATIN

DE 9h00 à 12h30

Auchan

et la vie change

HYPERMARCHÉ AUCHAN MANTES BUCHELAY

A 13 – sortie Mantes Sud ou Mantes Ouest

Tél. 01 30 98 22 22

Suivez votre magasin sur : https://www.facebook.com/AuchanMantes

ANDRESY Une session pour rappeler l'impact du vieillissement sur la conduite

Mardi 13 mars, une réunion de prévention sur la sécurité routière à destination des seniors s'est tenue. Alcool et santé ont notamment été abordés.

Après-midi de sensibilisation routière, mardi 13 mars. Une petite quinzaine de seniors y a participé. Organisée par l'Association générale des intervenants retraités (Agir) abcd au complexe sportif Stéphane Diagana, cette session vise à rappeler aux plus de 65 ans, les règles de conduite en y abordant plusieurs thématiques, comme l'alcool mais aussi des effets du vieillissement sur la conduite.

« *Parmi les seniors impliqués dans un accident mortel, 8 % d'entre eux étaient sous l'emprise de l'alcool* », énonce Maxime Jacquet, bénévole pour l'association. Il poursuit : « *Après 60 ans, l'élimination de l'alcool dans le corps est plus lente. Elle est de 0,1 gr/l par heure.* »

Pour faire prendre conscience de l'impact de l'alcool sur leur capacité, le bénévole leur propose de réaliser un petit parcours en portant des lunettes spécifiques. « *Elles sont calibrées pour avoir les effets d'un taux à 0,8 gramme d'alcool dans le sang* », explique le bénévole.

Difficile alors pour les retraités de se déplacer sans heurter les plots ou encore de marcher droit. « *Deux verres ce n'est pourtant pas beaucoup* », note l'une des participantes. « *Moi je ne me risque pas*, lui répond une autre. *Avec un verre je suis déjà dans le potage.* »

La seconde moitié de la session portait sur l'impact du vieillissement sur la conduite. « *Il faut adapter sa conduite à ses possibilités,* insiste Patrice Boulanger, également bénévole. *Quatre personnes sur dix de plus de 75 ans déclarent ressentir une gêne lors de la conduite.* »

Pour les seniors, certaines situations peuvent présenter davantage de risques, comme les ronds-points, les priorités. « *En général, dès qu'il faut réagir vite cela pose problème* », ajoute Patrice Boulanger.

Car plus l'on vieillit, plus les temps de réaction augmentent. D'une demie seconde à une seconde et demie en temps normal, « *ils augmentent de plus de 50 % à partir de 65 ans et de 100 % à partir de 75 ans* ».

Autre situation dangereuse, la conduite de nuit. « *Une personne de 60 ans et plus à besoin de quatre fois plus de lumière qu'un conducteur classique* », détaille le bénévole. Il rappelle : « *En situation de conduite, l'angle du champ de vision doit être au moins de 120 degrés.* » Et préconise « *une visite médicale tous les deux ans (la France n'a pas encore instauré de visite médicale obligatoire, à partir d'un certain âge pour autoriser la conduite au contraire de l'Espagne, du Royaume-Uni, ou encore du Portugal, Ndlr)* ».

LA GAZETTE EN YVELINES

« Parmi les seniors impliqués dans un accident mortel, 8 % d'entre eux étaient sous l'emprise de l'alcool », énonce Maxime Jacquet, bénévole pour l' Association générale des intervenants retraités (Agir) abcd.

MANTES-LA-JOLIE Soupçonné de pédophilie, le policier habite à Mantes

Policier à Nanterre, le gardien de la paix habitait à Mantes-la-Jolie. Il a agi dans plusieurs départements pendant six ans.

Le 5 mars dernier, un policier de Nanterre (Hauts-de-Seine) et résidant à Mantes-la-Jolie a été mis en examen et écroué pour viols sur mineurs et détention et diffusion d'images à caractère pédopornographiques, dévoile *Le Parisien.* Les faits se seraient produits entre 2012 et 2018 dans les Hautes-Pyrénées, en Seine-Maritime et dans les Landes. Ses sept victimes sont âgées de 2 à 8 ans.

Les enquêteurs de la sûreté départementale des Yvelines ont été mis sur la piste du trentenaire par les gendarmes de Verrières-en-Anjou (Maine-et-Loire). Le 22 février, ils interpellent un homme soupçonné de faits similaires. Lors de sa garde à vue il évoque son amitié avec ce policier et leurs échanges d'images sexuelles mettant en scène des enfants via la messagerie cryptée Telegram.

Le suspect sera localisé dans les Hautes-Pyrénées, chez son père. Les techniciens de la police ont retrouvé 396 photographies d'enfants abusés et 14 vidéos tournées lors de ses ébats. Cette attirance sexuelle pour les très jeunes enfants a été confirmée par un expert psychiatre.

MANTES-LA-JOLIE Il met le feu à une poubelle et est interpellé

Dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 mars, sapeurs-pompiers et forces de l'ordre interviennent pour un feu de poubelle rue Mozart dans le secteur des Musiciens du quartier du Val Fourré. Sur place, les fonctionnaires surprennent un jeune Mantais âgé de 21 ans en train d'alimenter le feu, aux environs de 1 h 45 du matin.

Interpellé, le jeune homme a été ramené au commissariat. Trois poubelles ont été détruites suite au sinistre.

MANTES-LA-JOLIE Retrouvé en possession de stupéfiants

Jeudi 15 mars, aux environs de 18 h 30, les membres de la brigade spécialisée de terrain et les CRS, tentent de contrôler un groupe de jeunes rue Clément Ader, dans le secteur des Aviateurs.

Mais, à la vue des forces de l'ordre, ses membres prennent la fuite, sans succès. Un jeune de 19 ans, originaire d'Argenteuil (Val-d'Oise) était découvert en possession de stupéfiants et s'opposait à l'intervention des policiers. Il était interpellé et placé en garde à vue.

LES MUREAUX

Un pompier se suicide à la caserne

L'homme âgé de 53 ans, s'est tiré une balle dans la tête et a succombé à ses blessures à l'hôpital.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La direction du service départemental d'incendie et de secours des Yvelines a mis l'ensemble du personnel de la caserne au repos.

Drame au sein de la caserne des pompiers muriautins. Dans l'après-midi du mardi 13 mars, un sapeur-pompier professionnel de 53 ans a tenté de se suicider, rapporte *Le Parisien*. Transporté dans un état grave à l'hôpital Percy de Clamart (Hauts-de-Seine), il a succombé à ses blessures.

L'adjudant-chef, en arrêt maladie s'est rendu à la caserne et s'est caché entre deux véhicules avant d'accomplir son geste. Selon le quotidien francilien, il s'est tiré une balle dans la tête avec une arme de poing. Alertés par les détonations, les pompiers de garde le retrouvent rapidement et le maintiennent en vie jusqu'à l'arrivée des secours.

La direction du service départemental d'incendie et de secours des Yvelines a mis l'ensemble du personnel de la caserne au repos et les interventions ont été réparties auprès des centres de secours limitrophes. Une cellule psychologique a été mise en place auprès de ses collègues.

LIMAY Retrouvé pendu, il est sauvé par les gendarmes

Une fin tragique a pu être évitée dans la soirée du samedi 17 mars. Il est environ 22 h lorsque ce Limayen d'une quarantaine d'années décide de mettre fin à ses jours suite à une dispute avec sa compagne, rapporte *Le Parisien*. Avant de passer à l'acte, il prévient les gendarmes de son intention.

Patrouillant à proximité, ils se rendent rapidement au domicile du quadragénaire et le découvrent pendu et ne respirant plus. Après lui avoir fait un massage cardiaque, la victime reprend connaissance et est transportée à l'hôpital. Son pronostic vital n'était pas engagé.

POISSY Derrière le volant, un adolescent de 13 ans

C'est une scène insolite qu'a relayé le compte Twitter de la Police nationale yvelinoise. Dans la soirée du mardi 13 mars, une patrouille remarque une voiture circulant de façon « *étrange* » dans le centre-ville pisciacais et décide de procéder au contrôle de son conducteur.

Surprise pour les fonctionnaires. Ce dernier est âgé de seulement 13 ans. A son côté, sur le siège passager, se trouve son grand-père. Interrogé par les policiers, il expliquera avoir voulu « *apprendre à conduire* » à l'adolescent. Une décision « *irresponsable* », rappelle sur son compte Twitter la Police nationale.

POISSY Un SDF s'exhibe devant une adolescente

Scène traumatisante pour cette adolescente pisciacaise de 17 ans. Alors qu'elle se rendait à un rendez-vous médical rue du Général de Gaulle, aux environs de 18 h 25, elle est hélée par un homme de 53 ans au deuxième étage. Le quinquagénaire, un sans-domicile fixe qui loge dans les parties communes de l'immeuble, lui montre alors ses parties génitales.

La jeune fille a le temps de filmer la scène avec son téléphone avant qu'il ne prenne la fuite. Munis de sa description, les fonctionnaires retrouvaient rapidement l'homme et le plaçaient en garde à vue au commissariat.

LIMAY Le cambrioleur surpris par sa victime

Il ne pensait ne pas se faire remarquer. Dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 mars, ce Limayen de 36 ans tente de s'introduire dans un pavillon de la rue de Saint-Martin en forçant la porte avec un pied de biche. Cependant, l'occupante des lieux l'entend et prévient les forces de l'ordre.

Le trentenaire sera interpellé en flagrant délit par les policiers de la brigade anti-criminalité. Il est également retrouvé en possession d'un morceau de résine de cannabis. Il a été ramené au commissariat pour être placé en garde à vue.

ISSOU Les bandes rivales prêtes à s'affronter

Tensions jeudi 15 mars en fin d'après-midi. Il est un peu moins de 18 h, lorsque plusieurs témoins, inquiets, signalent aux forces de l'ordre qu'un attroupement est en cours au niveau de la rue des Traverses. Le groupe est composé d'une trentaine de personnes, dont certaines possèdent des barres de fer. Sur place, les fonctionnaires contrôlent plusieurs de ses membres. Ces derniers leur expliquaient qu'ils venaient de Mantes-la-Jolie dans le but d'en découdre avec une autre bande de jeunes. Un Limayen de 17 ans était retrouvé en possession d'un spray lacrymogène.

VERNOUILLET Deux dealeurs interpellés

Coup de filet à la cité du Parc. La semaine dernière, un dispositif de surveillance a été monté dans le quartier, concernant un trafic de produits stupéfiants. La patrouille de la brigade anti-criminalité mobilisée interpelle un premier acheteur, puis un second et enfin un troisième. Ces derniers leur permettent de remonter la trace des deux dealeurs présumés. Quinze barrettes de résine de cannabis seront également retrouvées lors des interpellations. Placés en garde à vue, les deux hommes devaient être présentés en comparution immédiate devant le tribunal de Versailles.

nexity une belle vie immobilière

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
DANS UN CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL

EPÔNE / 78

LIVRAISON FIN 2018

APPARTEMENTS
3 ET 4 PIÈCES

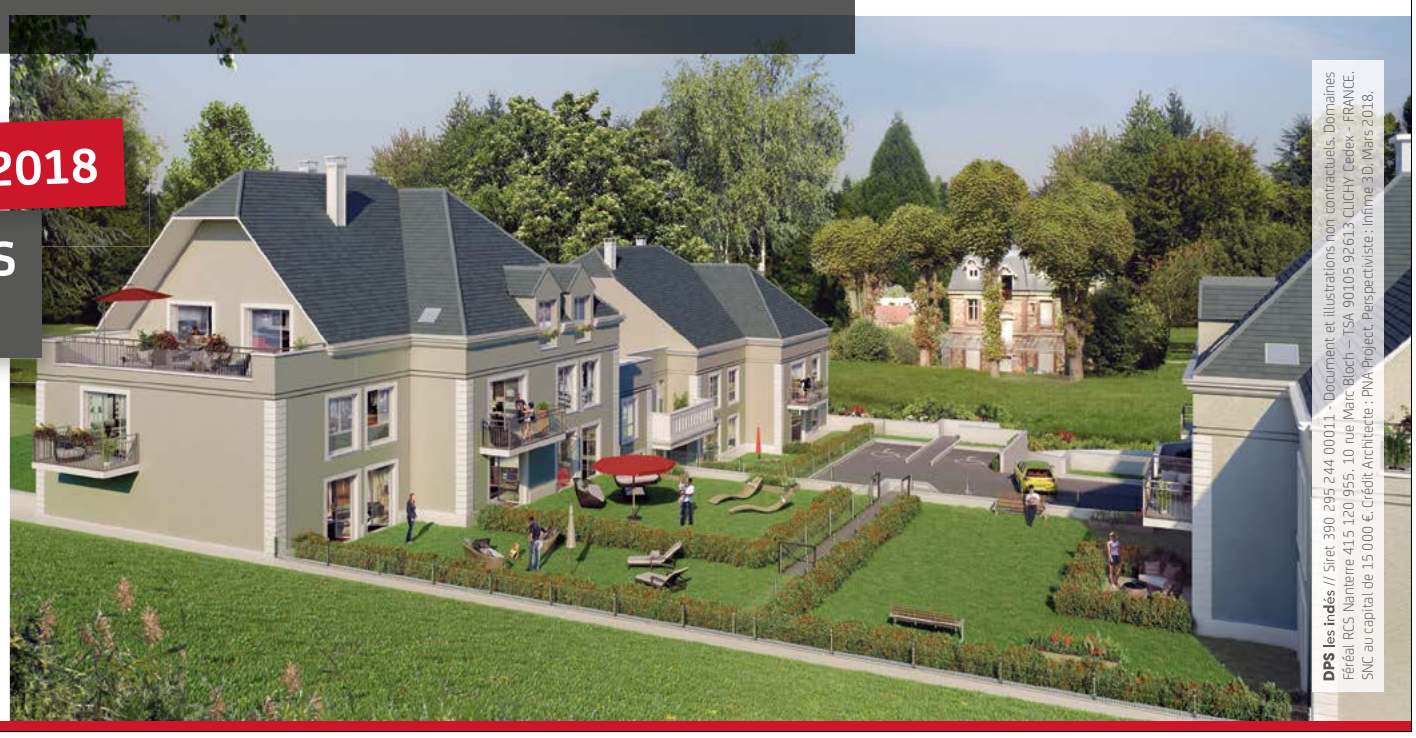

01 85 55 11 11
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

DISPONIBLE SUR Google play
Télécharger dans l'App Store

nexity.fr

DPS les indés // Siret 390 295 244 00011 - Document et illustrations non contractuels. Domaines Férêal RCS Nanterre 415 120 955. 10 rue Marc Bloch – TSA 90105 92613 CLICHY Cedex - FRANCE. SNC au capital de 15 000 €. Crédit Architecte : PNA Project. Perspectiviste : Infime 3D. Mars 2018.

FOOTBALL Week-end de défaite pour le FC Mantois et l'AS Poissy

Les deux équipes de vallée de Seine n'auront pas réussi à l'emporter cette semaine. L'AS Poissy a perdu deux rencontres contre des prétendants à la montée et le FC Mantois s'incline contre Vitré.

ARCHIVES/LA GAZETTE EN YVELINES

Les trois buts de la rencontre opposant le FC Mantois à Vitré ont été inscrits en une dizaine de minutes.

Les clubs de vallée de Seine ont perdu leurs rencontres respectives de la semaine en National 2. Le FC Mantois s'incline sur sa pelouse 1-2 contre une autre équipe de milieu de tableau, Vitré. L'AS Poissy termine quant à elle sa semaine avec deux défaites contre des clubs du trio de tête : 0-1 contre Sedan, et 2-0 face à Fleury-Mérogis.

Dans le groupe C de National 2, la semaine dernière était chargée pour les Pisciacais avec deux oppositions contre des prétendants à la montée. Mercredi 14 mars, en match en retard de la 19e journée, les jaune et bleu se sont inclinés par la plus petite différence sur leur pelouse contre l'actuel leader, Sedan (0-1). Le seul but de la rencontre est inscrit par les Sedanais à la 32e minute.

« *Menés à la mi-temps, les jaune et bleu, revenus gonflés des vestiaires, n'auront pas eu le temps de s'exprimer pleinement car dès la 48e minute, Bamou Diakhité reçut un carton rouge très sévère, plombant la fin de match* », regrette le site internet de l'AS Poissy de la suite du match. Trois jours plus tard, en déplacement, les Pisciacais ont enchaîné un deuxième revers en s'inclinant 2-0 à Fleury-Mérogis, l'actuel troisième.

Pourtant, au match aller, la victoire de Poissy sur sa pelouse contre Fleury-Mérogis lui avait permis de mettre fin à une série de six défaites. Mais cette fois-ci, les Floriacumois vont faire le break dès la première mi-temps. Fleury ouvre le score dès la 27e minute, avant d'inscrire son second but à la 45e minute.

Après ces deux défaites, l'AS Poissy descend à la 10e place du championnat, à trois points du premier relégable. Samedi 24 mars, les Pisciacais auront une chance de mettre fin à ce début de série de défaites avec la réception d'Arras, actuellement septième de National 2.

Dans le groupe D de National 2, le FC Mantois vient également de signer son deuxième revers consécutif en s'inclinant, à domicile, 1-2 contre Vitré, dans le ventre mou du championnat. L'ensemble des buts de la rencontre aura été inscrit en une dizaine de minutes. Rapidement, ce sont pourtant les sang et or qui vont prendre l'avantage de la rencontre sur une ouverture du score de Dembelé à la 12e minute.

« Un carton rouge très sévère »

Mais leur adversaire du jour va revenir au score en égalisant sur penalty à la 18e minute. Avant de prendre le contrôle du match grâce à un but de Rouger à la 22e minute. « *Vitré est une équipe qui ne nous réussit vraiment pas,* regrette le coach du FC Mantois, Robert Mendy, dans les colonnes du *Parisien*. *Pendant une heure, on a tout tenté pour revenir au score. Ils sont à l'agonie mais ils parviennent quand même à nous battre.* »

Cette deuxième défaite d'affilée maintient les sang et or à la 12e position de leur groupe, à cinq points de la zone rouge. Le week-end prochain, le FC Mantois se déplacera sur la pelouse de la réserve de Rennes avec des chances d'un bon résultat : Rennes est actuellement avant dernier du championnat et reste sur un bilan de trois défaites et deux nuls en cinq rencontres.

CANOE-KAYAK Les Mantais se distinguent lors de la sélection nationale de fond

Lors de la compétition sur 5000m en monoplace qui s'est tenue le week-end du 10 mars, plusieurs membres du club de l'AS Mantaise Canoë-kayak se sont illustrés.

La traditionnelle compétition de top départ de la saison au Stade Nautique Didier Simond a permis à plusieurs pagayeurs de l'Association sportive mantaise (ASM) de se montrer en forme. Sophie Gaume, en kayak dames seniors s'est classée à une honorable 5e place tandis qu'une erreur tactique dans l'ultime virage a empêché Salya Lefoulon de terminer sur la plus haute marche du podium en junior.

Mathilde Ferrant et Océane De Ponte se classent respectivement à la 7e et 8e place en catégorie cadettes. Chez les hommes, l'absence de Nicolas Boursier a permis de mettre en lumière les progrès de Franck Le Moel sur 5000m, avec une 7e place décrochée au mérite.

En canoë vétéran, les frères Mickaël et Gérald Couton ont dominé la course. « *Leur engagement en compétition comme à l'entraînement constitue un exemple à suivre pour les plus jeunes* », se félicite le communiqué de l'ASM. A noter que les championnats de France de Fond se dérouleront les 1er et 2 avril à Chamouilles dans l'Aisne.

VOLLEY-BALL Le CAJVB conforte son avance

Avec une nouvelle victoire ce week-end, les Conflanais comptent désormais au minimum huit points d'avance sur le second de Nationale 2.

Dimanche 18 mars, opposée à l'avant-dernier de la poule C de Nationale 2, l'équipe masculine du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) s'est une nouvelle fois largement imposée. En déplacement à Chateaudun, les Conflanais se sont facilement imposés trois sets à zéro (14-25, 16-25, 19-25).

A quatre journées de la fin de saison

« *Supérieur au bloc et sur le secteur du service-réception, le CAJVB a dominé la rencontre, ne concédant qu'à de rares reprises des points directs sur les services smachés des anciens internationaux Camerounais locaux* », apprécie le communiqué du club.

Ce nouveau succès, avec la difficile victoire de Rennes ce week-end, permet au CAJVB de continuer seul la course en tête de sa poule. Les Conflanais comptent désormais au minimum huit points d'avance sur le deuxième, Rennes, alors que la saison prendra fin dans quatre journées.

BASKET-BALL Poissy redevient relégable

Après sa victoire contre le dernier de Nationale 2, les Pisciacais ont essuyé un nouveau large revers ce week-end. Sur le parquet de Calais, sixième de la poule, la Poissy basket association s'est inclinée 93-77 ce samedi 17 mars. Après s'en être brièvement extirpés, les jaune et bleu retombent dans la zone rouge du championnat.

Ils sont désormais avant-derniers, avec un point de retard sur le premier non-relégable. A désormais cinq journées de la fin de la saison, chaque rencontre va être décisive. A commencer par samedi 24 mars avec la réception de Rennes, une équipe dans le ventre mou du championnat mais qui reste sur de bonnes prestations.

FOOTBALL Score nul et vierge pour Les Mureaux

Dans le cadre de la 19e journée de la poule francilienne de National 3, Les Mureaux se contente d'un 0-0 sur sa pelouse contre le Blanc-Mesnil. Au coup de sifflet final de l'arbitre, ni les Muriautins ni leur adversaire du jour, l'actuel cinquième du championnat, n'ont trouvé le chemin des filets.

Après ce partage des points, les Muriautins restent à la huitième place de Nationale 3 mais s'éloignent d'un point supplémentaire de la zone rouge, et restent à deux longueurs de la cinquième place. Samedi 24 mars, Les Mureaux se déplacera sur la pelouse d'Ivry, l'actuel dixième, et tentera de mettre fin à sa série de trois revers à l'extérieur.

VOLLEY-BALL Les Conflanaises restent invaincues

Dans le cadre de la 15e journée de Nationale 3, les féminines du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) ont signé leur 15e victoire de la saison. Les Conflanaises se sont imposées trois sets à un (17-25, 16-25, 25-19, 16-25) en déplacement sur le terrain de Saint-Cyr.

Les féminines du CAJVB augmentent ainsi d'un point leur avance sur le second, Caen, « *et ne sont plus qu'à une victoire de la montée en Nationale 2 à trois matchs de la fin du championnat* », apprécie le club dans son communiqué. Le week-end prochain, les Conflanaises recevront Asnières qui leur avait donné du fil à retordre au match aller.

TAQUET TR
Électricité - Éclairage public
Forte de ses 68 années d'expériences l'entreprise TAQUET implantée au coeur des Yvelines, est votre partenaire pour
La maintenance, la Conception, la Réalisation et la Modernisation
de vos réseaux et installations électriques.
Nos spécialités :
- Eclairage public, signalisation lumineuse tricolore et illuminations festives
- Basse & moyenne tension
- Détection, diagnostic & géoréférencement des réseaux secs
- Courant faible & courant fort
- Domotique TEBIS, contrôle d'accès
- Réseaux informatiques, vidéo protection
- Détection incendie & intrusion...
La reconnaissance officielle de notre savoir-faire
QUALIFICATION ME4 TN4
(maintenance et travaux neufs en éclairage public)
50, rue de Sablonville - 78510 Triel-sur-Seine
www.taquet.fr - tél. : 01 39 74 01 90 - fax. : 01 39 70 65 23

DESTOCKAGE PRODUITS ALIMENTAIRES

ARRIVAGES JOURNALIERS

LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

AUBERGENVILLE

Sanseverino en concert à la Nacelle

Sanseverino viendra présenter son dernier album au théâtre de la Nacelle le samedi 24 mars.

En pleine promo pour son dernier album *Montreuil/Memphis*, Sanseverino sera en concert au théâtre de la Nacelle le samedi 24 mars à 21 h.

« *Inspiré par la musique tsigane, le jazz manouche et les musiques électriques des années 40 et 50 de Django à Zappa, Stéphane Sanseverino fait depuis 20 ans des propositions à la fois loufoques et virtuoses* », indique le communiqué du concert.

Et de poursuivre : « *Après avoir délibérément quitté le swing parce que c'était devenu à la mode, tourné avec un big band, puis un trio avec deux accordéons, jusqu'à un pur groupe de bluegrass dernièrement, ce sont les sons de blues à l'harmonica qui colorent ses chansons aujourd'hui.* » Les tarifs du concert sont entre 13 et 19,5 euros. Plus de renseignements sur le site internet de la Nacelle. Réservations au 01 30 95 37 76 ou à accueil@theatredelanacelle.fr.

FRANCK LORIOU

« Ce sont les sons de blues à l'harmonica qui colorent ses chansons aujourd'hui », annonce le communiqué du concert.

VALLEE DE SEINE

Portraits de femme en lecture musicale

Depuis plusieurs mois, la compagnie Théâtre du Mantois travaille avec des habitants du Mantois sur son projet *(Re)belles* qui vise à la réalisation de lectures musicales autour de portraits de femmes extra-ordinaires. Le résultat de ce long travail va donner lieu à trois représentations : le 24 mars à 15 h à la médiathèque de Limay, le 28 mars à 15 h à la médiathèque Duhamel de Mantes-la-Jolie, et le 30 mars à 19 h à la médiathèque Jean Anouilh de Mantes-la-Ville. Plus de renseignements sont disponibles sur theatredumantois.org.

ROSNY-SUR-SEINE

Sur les traces de Corto Maltese

Du 22 mars au 22 avril, l'hospice Saint Charles propose une exposition *Vianello, sur les traces de Corto.* Cette exposition de bandes dessinées, organisée avec l'association Bulles de Mantes, permettra de découvrir le travail de Lele Vianello, peintre aquarelliste « *qui a participé aux sept derniers albums de Corto [Maltese] en réalisant tous les décors* », indique la présentation de l'exposition. Des visites commentées et des ateliers animés sont également organisés. L'entrée est libre. Pour plus de renseignements, contacter l'hospice Saint-Charles au 01 30 42 91 55.

VALLEE DE SEINE

Nombreux concerts d'instruments de la famille des bois

Dans le cadre d'une nouvelle édition de *Show de vents,* la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) organise une série de concerts et de spectacles autour des instruments de la famille des bois. Du 21 au 25 mars, plusieurs rendez-vous sont prévus notamment à Mantes-la-Jolie et Gargenville, « *allant du conte musical et théâtral en duo à l'Orchestre d'Harmonie de la Police Nationale* », indique le communiqué de GPSEO. Le programme complet est disponible sur gpseo.fr et les réservations peuvent être faites au 01 34 77 88 88 ou à accueil-enm@hpseo.fr.

ACHERES

Le rock de No one is innocent au Sax

Le groupe de rock français, No one is innocent, va faire parler son talent au Sax d'Achères le samedi 24 mars à 20 h 30. « *S'il y a un groupe de rock français à voir en live, c'est bien celui-ci,* annonce le communiqué du Sax. *Force et énergie, ce groupe est un phénomène sur scène. Entré dans la cour des grands au début des années 90, le groupe n'a fait que confirmer depuis sa position de leader dans le genre.* »

Après des tournées internationales et des premières parties de très grands groupes comme Motörhead ou AC/DC, No one is innocent viendra enflammer la scène du Sax. Les tarifs sont compris entre 12 et 18 euros. Informations et réservations sur lesax-acheres78.fr.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Une conférence pour découvrir les Francs-maçons

Les Francs-maçons yvelinois et val-d'oisiens du Grand orient de France organisent une conférence publique le vendredi 23 mars dont le thème sera « *Être Franc-maçon au XXIe siècle* ». Cet événement sera l'occasion de découvrir la franc-maçonnerie, son histoire et son rôle aujourd'hui.

« *Cette conférence a pour objectif de mieux faire connaître la Franc-maçonnerie au grand public, de dépasser les fantasmes qu'elle génère, de mieux comprendre son rôle aujourd'hui et la motivation de ses membres* », indiquent les organisateurs. La conférence sera donnée à 20 h à la salle des fêtes. L'entrée est gratuite sur inscription à 7heliopolis@gmail.com.

VALLEE DE SEINE

Le festival « Les Francos » fête sa 20e édition

L'annuel festival de spectacle vivant, *Les Francos*, est de retour pour une 20e édition jusqu'au 7 avril. Dans 38 communes de la vallée de Seine, ce sont 155 représentations de 34 spectacles pluridisciplinaires qui seront données. « *Un festival qui est aussi resté fidèle à ses valeurs d'origine, de volonté de fête populaire et familiale, faite d'échange et de partage, de mixité et de métissage, et d'ouverture à la culture pour tous* », assure les organisteurs.

Ces spectacles iront du théâtre au cirque, en passant par la danse, les marionnettes et la musique. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Les tarifs des différents spectacles sont entre 3 et 6 euros. L'ensemble des renseignements est disponible sur les-francos.org.

EPONE

Appel aux habitants pour enrichir l'exposition sur 14-18

Pour le centenaire de la première guerre mondiale, la commune d'Epône organise, du 24 mai au 4 juin à la salle Jean Monnet, une exposition dédiée aux As de l'aviation française, à Epône en 14-18 et l'engagement des Serbes au cours de cette guerre.

Pour enrichir l'exposition, Epône et l'Union nationale des Combattants en font appel aux habitants. « *Nous recherchons des objets, lettres, photos, uniformes permettant de reconstituer le quotidien des soldats durant la Guerre 14-18* », indique la municipalité épônoise. Les documents seront ensuite remis à l'issue de l'exposition. Si vous en avez en votre possession, contacter le 06 11 45 95 58.

ORGEVAL

Un quatuor à cordes et le prêtre de la paroisse s'associent

Pour le concert « Les sept paroles de Jésus en croix », le quatuor à cordes Hermaque interprétera l'oeuvre pendant que le Père Louis de la paroisse d'Orgeval lira les paroles.

DR

« Dans sa version pour quatuor à cordes, les paroles seront dites par le Père Louis de la paroisse d'Orgeval », indique le communiqué.

Dans le cadre de l'édition 2018 des *Musicales d'Orgeval,* un concert atypique est organisé à l'église Saint-Pierre Saint-Paul le dimanche 25 mars à 17 h. Le père Louis de la paroisse d'Orgeval et le quatuor à cordes Hermaque s'associent pour proposer un concert *Les sept paroles du Christ de Joseph Haydn*. « *Les sept paroles de Jésus en croix sont une série de courtes phrases que le Nouveau Testament, dans la tradition chrétienne, attribue à Jésus alors qu'il se trouvait crucifié, et qu'il a prononcées juste avant sa mort* », indique le communiqué de l'événement.

« L'oratorio le plus personnel de Joseph Haydn »

« *Le quatuor Hermarque [...] vous interprète cette œuvre majeure et sans nul doute l'oratorio le plus personnel de Joseph Haydn*, poursuit le communiqué. *Dans sa version pour quatuor à cordes, les paroles seront dites par le Père Louis de la paroisse d'Orgeval.* » Les tarifs sont entre 15 et 20 euros, gratuit pour les mineurs. Pour plus de renseignements ou réserver, contacter le 01 39 22 35 50.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LA MATINALE
Portraits de femmes par des Mantaises

Au lendemain de la journée internationale des droits des femmes, l'exposition « Penelope met les voiles » a débuté à la mairie du quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« On a développé ce projet avec la mairie de quartier du Val Fourré autour de la journée des droits de la femme », s'est exprimée Hélène Lamotte, du Musée d'Orsay.

A l'occasion des ateliers animés par le Musée d'Orsay, différents tableaux ont été réalisés par des femmes de Mantes-la-Jolie. Des femmes impliquées dans la vie associative que la ville a souhaité mettre en avant à travers l'exposition *Pénélope met les voiles*, présentée à la mairie du quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie.

« A travers ces œuvres, c'est la statue de Pénélope de Nicolas Bourdel qui a été choisie par les femmes, et à travers cette œuvre, le but était de retranscrire cette statue par leur regard de femme de Mantes-la-Jolie, a déclaré Atika-Hayet Morillon, adjointe au maire de Mantes-la-Jolie en charge de l'action sociale. *Elles l'ont mise en œuvre par le bas relief et les dessins. »* Les œuvres mantaises ont été réalisées avec l'aide de l'artiste plasticienne du musée d'Orsay, dans le cadre d'un partenariat entre le musée parisien et la commune.

« On a développé ce projet avec la mairie de quartier du Val Fourré autour de la journée des droits de la femme. Elles étaient impressionnées par les Pénélope qu'elles ont vu au musée d'Orsay qui étaient deux œuvres totalement différentes de part leurs traitements », s'est exprimée Hélène Lamotte, chargée des développements des publics spécifiques au Musée d'Orsay.

La Matinale LFM, tous les jours, du lundi au vendredi, de 7 h à 10 h, présentée par Tony, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

LA MATINALE Formation premiers secours à Mantes-la-Jolie

Une formation aux premiers secours était organisée la semaine dernière à Gassicourt. Sept heures pour apprendre les gestes qui sauvent.

Le Centre de vie sociale (CVS) de Gassicourt à Mantes-la-Jolie accueillait le 12 mars une formation aux premiers secours (PSC1). Au programme : alerter les secours, protéger et aider les victimes, éviter les étouffements.

Le PSC1 est une formation qui se développe et qui attire de plus en plus de monde comme l'explique Vincent Rambouillet, pompier à la caserne de Magnanville. *« C'est une formation qui dure sept heures en face à face pédagogique, il faut être présent et participer activement aux gestes qu'on va voir dans la journée »*, indique ce dernier.

« En général, on essaye de faire un cas concret pour mettre les gens en situation, donc il y a une participation de la part des personnes », poursuit Vincent Rambouillet. A l'issue de la journée, une attestation est remise aux participants pour acter de leur présence à la formation.

« Bien souvent les gens s'inscrivent soit pour avoir des diplômes ou soit car ils se sont retrouvés dans une situation où ils ne savaient pas quoi faire, explique le pompier magnanvillois. *L'objectif est qu'à la fin de la journée ils repartent en se disant, demain je saurai quoi faire ! »*

A noter qu'en France, nous sommes encore en retard sur la connaissance des gestes de secours d'où le fait que ces formations ont été adaptées de manière à ce que la plus grande partie de la population soit formée.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« Bien souvent les gens s'inscrivent soit pour avoir des diplômes ou soit car ils se sont retrouvés dans une situation où ils ne savaient pas quoi faire », explique le pompier magnanvillois.

La Matinale LFM, tous les jours, du lundi au vendredi, de 7 h à 10 h, présentée par Tony, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.

Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

8		9	5					
1		4			9	8		
			1	4		3		9
	6				4			
		2		8	7	6		5
	8							4
5	9			3		4	8	2
			4					3
3		6	8	5	2			

SUDOKU : niveau difficile

			8			2		
1						7		
9		6			1			5
5	2							
				3				2
3		9	6			5		
	6			8	9			7
					6	8		
8							2	

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines

L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 02-2018

Supprimer les Départements, c'est

supprimer des services utiles à tous

On dit non !

www.yvelines.fr/on-dit-non

Conseil départemental des Yvelines

Yvelines *utile*

Le Département